

Onzième Assemblée générale annuelle

FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 23 octobre 2024, 19 h
École secondaire Marcellin-Champagnat – bibliothèque

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :

Mathieu Boulerice
Frédérique Camaraira
Richard Custeau
Laurence Des Granges
Eric Jutras
Paul Payette
Marie-Christine Saran
Caroline Tardif

Réunion assistée de :

Claudie Boyer

Invitée :

Éric Bergeron, RCGT

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 05 par madame Claudie Boyer, coordonnatrice. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a huit membres de la Corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

2. NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E ET D'UN·E SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Laurence Des Granges de nommer madame Claudie Boyer comme présidente e et secrétaire d'assemblé.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

La présidente d'assemblée, madame Claudie Boyer, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation.

Celle-ci a été acheminée le 7 octobre 2024, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 25 octobre 2023.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Richard Custeau.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal du 23 octobre 2023 sans aucune modification est proposée par madame Laurence Des Granges.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le procès-verbal est adopté sans modification.

6. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Mathieu Boulerice, président s'adresse aux personnes présentes :

« Bienvenue à l'Assemblée générale annuelle de la Fondation ESMC. Je vous remercie pour votre présence.

Encore une fois, la Fondation ESMC a vécu une superbe année.

Je remercie les membres du CA pour leur implication au cours de la dernière année.

J'aimerais souligner plus particulièrement l'implication de monsieur Lucien Raymond qui ne reconduira pas son mandat avec nous. Monsieur Raymond siégeait sur le CA de la Fondation ESMC depuis sa création en 2015. Il nous manquera.

Merci et bonne soirée! »

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, fait la présentation du rapport d'activités.

Activités d'attribution

Elle rappelle à l'assemblée les quatre types de bourses que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet-école
- Bourse Famille Payette

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 \$
- Bourses de dépannage = 16 000 \$
- Bourses projet-école = 20 000 \$: 5 000 \$ + 15 000 \$
- Bourse Famille Payette = 1 000 \$ (par année durant 5 ans – 2021 à 2025)

Elle décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2023-2024.

Attribution des **bourses de soutien** 2023-2024

- 13 demandes ont été reçues
- 10 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 36 928,00 \$ sur 54 000 \$

Attribution des **bourses de dépannage** 2023-2024

- 5 demandes ont été reçues
- 5 demandes ont été accordées
- Somme octroyée = 16 071,10 \$ sur 16 000 \$

Attribution des **bourses projet-école** 2023-2024

- 1 demande reçue pour un projet majeur – Réaménagement de la salle Richelain
- 1 demande reçue pour un projet-école– Activité de mixologie
- 2 demandes accordées
- Somme octroyée = 17 000,00 \$ sur 20 000,00 \$
- Somme dépensée = 17 000,00 \$

Attribution de la **bourse de la Famille Payette** 2023-2024

- Médaille Gouverneur général – Maintien de la plus haute moyenne pour l'ensemble de ses matières académiques – **Rosalie Grégoire.**
- Médaille Lieutenant-gouverneur – Implication sociale ou communautaire tout en démontrant une attitude inspirante – **Simone Charbonneau.**
-

Chacune des médaillées a reçu une bourse de 500 \$.

Activités de souscription

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Plusieurs activités de financement ont été tenues tout au long de l'année.

Vente d'uniformes usagés

- 2^e année
- Vente ponctuelle en début d'année scolaire avec dons reçus
- Prix de vente des vêtements : 5,00 \$ ou 10,00 \$
- Profit de l'activité : 900,00 \$

Rucher MC – Vente de Miel MC

- 3^e édition
- 506 pots vendus – 330 kg
- Prix de vente : 15 \$ - 500gr / 25 \$ - 1 kg
- Profit de l'activité : 6 680,23 \$

Vente de poinsettias 2023

- 4^e édition
- 400 plants commandés
 - 338 plants vendus à 24 \$
 - 47 plants vendus à 10 \$
- Profit de l'activité : 2 105,88 \$

Tournoi de golf

- 8^e édition
- Vendredi 17 mai 2024
- Présentateur officiel : Axe Construction
- 155 joueurs
- Profit de l'activité : 39 473,64 \$

Activités école au profit de la Fondation ESMC

- Tournoi de volleyball
 - 1^{re} année
 - Profit de l'activité : 1 690,60 \$
- Pièce de théâtre des membres du personnel
 - 1^{re} année
 - Profit de l'activité : 1 335,38 \$

Toutes ces activités ont généré un profit de 52 185,73 \$

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Monsieur Éric Bergeron, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2023-2024. Il résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Aucune question n'est posée à la suite de la présentation.

Monsieur Mathieu Boulerice propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024 tel que présenté.

Madame Laurence Des Granges appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Il est proposé par madame Laurence Des Granges de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2024-2025.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Par contre, les membres du conseil désirent valider si un état compilé plutôt qu'un état d'examen serait suffisant, tel que proposé par monsieur Bergeron. La décision sera prise lors d'une rencontre du conseil.

10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par monsieur Paul Payette de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2023-2024.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E ET D'UN·E SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Mathieu Boulerice de nommer madame Claudie Boyer comme présidente d'élection et comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, madame Claudie Boyer annonce que les sièges 1 à 5 sont à élire les années paires.

De ces cinq postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant de l'Association de parents de l'ESMC (siège 1) et un membre provenant du conseil d'administration l'ESMC (siège 2).

Madame Caroline Tardif a été reconduite dans son poste par les membres de l'Association de parents.

Pour sa part, le conseil d'administration de l'ESMC a délégué une nouvelle personne. En effet, monsieur Lucien Raymond ayant quitté le CA de l'école, monsieur Paul Payette est le nouveau représentant.

Madame Claudie Boyer désire remercier monsieur Lucien Raymond, administrateur sortant pour son importante contribution bénévole sur le conseil d'administration de la Fondation.

Il n'y a donc que trois postes en élection afin de combler ces cinq sièges.

La présidente d'élection mentionne que trois personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de :

- Madame Louise Lemieux (siège 3) – Membre ami
- Monsieur Jimmy de Munck (siège 4) – Membre ancien (2005-2010)
- Madame Marie-Christine Saran (siège 5) – Membre ancien (2008-2013)

Aucune autre personne n'ayant déposé sa candidature, la présidente d'élection propose la clôture des mises en candidature.

Les trois membres soient mesdames Louise Lemieux et Marie-Christine Saran et monsieur Jimmy de Munck sont donc élus sans opposition sur le conseil.

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Madame Claudie Boyer, présidente d'élection, procède à l'élection des différents officiers au sein du conseil d'administration de la Fondation.

14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Madame Claudie Boyer, présidente et secrétaire d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Caroline Tardif	membre comité de parents	Administratrice
Paul Payette	membre représentant CA de l'École	Administrateur
Éric Jutras	membre du personnel	Administrateur
Jimmy de Munck	membre ancien	Administrateur
Frédérique Camaraine	membre ancien	Administratrice
Richard Custeau	membre de la direction	Administrateur
Laurence Des Granges	membre ancien	Secrétaire
Simon Vachon	membre ancien	Trésorier
Marie-Christine Saran	membre ancien	Vice-présidente souscription
Louise Lemieux	membre ami	Vice-présidente attribution
Mathieu Boulerice	membre ancien	Président

Madame Boyer félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

15. VARIA

Monsieur Richard Custeau, directeur général de l'ESMC mentionne que l'assemblée générale de la corporation de l'ÉSMC a eu lieu mercredi dernier. Lors de celle-ci, les membres du conseil d'administration ont été élus dont quelques nouveaux visages. Les postes d'officiers ont également changé. Voici la composition de ce conseil :

Monsieur Paul Langevin, président
Madame Christine Geoffrion, vice-présidente
Monsieur Alain Lamontagne, trésorier
Monsieur Pierre-Alexandre Desrosiers, secrétaire
Monsieur Jacques Boudrias, administrateur
Madame Charlène Brais, administratrice
Monsieur Stéphane Legrand, administrateur
Monsieur Paul Payette, administrateur
Madame Catherine Thibodeau, administratrice

Monsieur Paul Payette désire faire une motion de félicitations aux membres de ce nouveau conseil pour leur implication au sein de leur Alter mater.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Marie-Christine Saran propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 39.

Madame Claudie Boyer
Présidente et Secrétaire d'assemblée